



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100447>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-100447**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Montpellier Méditerranée Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24340001700022

Ville : Montpellier

Code postal : 34961

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1510569>

Identifiant interne de la consultation : M3D0122VD

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <https://marchespublics.montpellier3m.fr>

Numéro de téléphone du contact : +33 467130000

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants (Dc1)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ce chiffre d'affaire sont disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Une liste ou des attestations de bonne exécution des principaux services fournis au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : - Fntp 1132 Ouvrages de technicité

courante en milieu maritime ou fluvial - Fntp 1421 Battage en site maritime protégé - Fntp 1431 Battage depuis la berge - Fntp 2331 Mise en oeuvre de matériaux du site traités ou retraités sur place - Remblais et Pst - Fntp 2352 Terrassements spéciaux : Terrassement en milieu humide sensible - Fntp 261 Rabattement de nappe (>5 m) - Fntp 5161 et 5162 : Pose de canalisations à écoulement à surface libre de toute section - Fntp 5191 Construction de canalisations de refoulement d'eaux usées établis en canalisations de Dn > 250mm - Fntp 7271 Reprise des bétons dégradés - Fntp 7641 Localisation d'ouvrages par détection avec fouilles - Fntp 7642 Localisation d'ouvrages par détection sans fouille

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 11/10/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : M3D0122VD - Travaux de protection contre les inondations du quartier des cabanes à Pérols

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232152

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne : - Les travaux préparatoires, libération des emprises, mouvement de végétaux et de blocs de pierre, débroussaillage - Les travaux de terrassement (déblais remblais et transport), de génie civil, (coulage de béton et reprise de postes de refoulement), vibrofonçage de palplanche en acier : * Création d'un mur en palplanche sur 1 km le long de l'étang de l'Or, * Création d'une rampe véhicule et piétons pour franchir le mur, * Création d'une rampe de muse à l'eau pour les pêcheurs, * Reprise des postes de refoulement des eaux pluviales existants pour s'adapter au projet

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de PEROLS 34470 - Pérols

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 2950000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire, Une visite groupée sera organisée le 20 septembre 2024 à partir de 10h (voir Rc) L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le Rc

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://marchespublics.montpellier3m.fr>.

L'identification des candidats téléchargeant un dossier de consultation n'est plus obligatoire.

Toutefois, afin d'être en mesure de leur transmettre automatiquement, en cours de procédure, toute modification du DCE et information complémentaire utile, les candidats sont fortement invités à s'identifier. A défaut, il leur appartiendra de récupérer ces informations par leurs propres moyens

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée. La

candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché

Européen (DUME). La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Toutes les dates et heures indiquées dans le présent avis s'entendent au format légal français. Se référer au Règlement de la Consultation. Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant 1 variante qui doit respecter les exigences minimales détaillées au règlement de la consultation. L'estimation du besoin est mentionnée dans le règlement de la consultation Le marché est financé par les ressources propre de Montpellier Méditerranée Métropole. Une avance est prévue selon les conditions du contrat. Retenue de garantie de 5 %. Prix révisibles mensuellement. Code nomenclature principal : 45232152-2 Travaux de construction de stations de pompage. Code nomenclature secondaires : 45243510-0 Travaux d'endiguement ; 45246400-7 Ouvrages de protection contre les inondations ; 44212410-6 Rideaux de palplanches ; 45112000-5 Travaux de fouille et de terrassement ; 45232130-2 Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales ; 45262310-7 Travaux de mise en oeuvre de béton armé ; 45262350-9 Travaux de mise en oeuvre de béton non armé ; 45262330-3 Travaux de réparation d'ouvrages en béton ; 44212400-3 Palplanches. Le candidat fixe la durée d'exécution dans l'AE. Ce délai ne peut excéder 12 mois dont 3 mois de préparation de chantier. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/09/2024